



PROGRAMME LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT

Expérimenter un fonctionnement alternatif des espaces publics en période de chaleurs estivales avec 0€ d'investissement



« 80% des bâtiments, infrastructures et espaces publics de 2050 existent déjà. Mais presque aucun n'est adapté aux conditions de 2050... » Franck Boutté, ingénieur et architecte.

**L'existant constitue le premier levier d'action en matière
d'adaptation au changement climatique.
Comment penser et mobiliser au mieux ce qui est déjà là ?**

Les bénéfices attendus de ce programme local d'accompagnement du Cerema sur les espaces publics et leur adaptation aux chaleurs estivales :

- Gagner en confort estival sur le périmètre de l'accompagnement
- Être en capacité d'initier une dynamique d'adaptation de l'existant sur d'autres périmètres
- Orienter les futurs investissements vers les besoins très concrets mis en lumière par la mobilisation de l'existant

LES ENJEUX

Les chaleurs estivales sont déjà un enjeu majeur de santé publique

L'espace public est, par définition, accessible à tous et joue un rôle clé quand les températures deviennent problématiques dans les appartements

Concevoir l'adaptation d'un espace public dans une démarche intégrée revient à concevoir une solution sur mesure, en se posant en profondeur **la question des modes de fonctionnement**



L'INTENTION

Vous constatez l'intensification des vagues de chaleur, plus fréquentes et plus intenses, menaçant l'attractivité de vos espaces publics, ainsi que la santé et la qualité de vie de vos administrés.

Le Cerema Méditerranée propose de vous accompagner dans une expérimentation visant à identifier les actions pouvant améliorer le confort thermique estival dans un périmètre d'espaces publics sensible ou stratégique en partant de l'existant, c'est-à-dire, en mobilisant toutes les ressources de l'espace public sans engager de nouveaux travaux.

Cette initiative vise à tester une démarche concrète et facilement activable. Le dispositif opérationnel proposé s'appuie sur des visites de terrain et des temps de travail partagés. L'objectif est de tester des solutions basées sur un fonctionnement alternatif des espaces publics en période estivale, en mobilisant au mieux les ressources déjà existantes.

Au terme de cette démarche, vous disposerez d'un retour d'expérience valorisable, vous permettant d'adapter et d'étendre ces mesures à d'autres espaces publics de votre collectivité.

Relevez le défi dès aujourd'hui pour limiter l'impact des chaleurs estivales sur la santé et la qualité de vie de vos administrés !

LES MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

TEMPS

1

CADRAGE ET PRÉ-DIAGNOSTIC

Au dernier trimestre 2026 ou début 2027, la collectivité et le Cerema se mettent d'accord sur le périmètre qui fera l'objet de l'accompagnement.

Il s'agit de préférence d'un ensemble d'espaces publics cohérent, au maximum de la taille d'un quartier.

Le Cerema réalise un pré-diagnostic du fonctionnement estival du périmètre de l'accompagnement.

La collectivité et le Cerema définissent ensemble les participants et les modalités de terrain de la suite de l'accompagnement.

TEMPS

2

EXPERTISE FLASH ET RECOMMANDATIONS

La collectivité et le Cerema réalisent une visite de terrain d'une demi-journée.

Cette visite est suivie le même jour d'une restitution « à chaud ».

Le Cerema rédige ses premières recommandations pour le fonctionnement estival du périmètre de l'accompagnement : bâtiments, écoles, cheminements, parcs, voirie... assorties de propositions pour un retour d'expérience

Ces recommandations sont présentées, discutées et enrichies avec la collectivité lors d'un atelier de travail.

La collectivité fait ses choix de mise en œuvre pour l'été 2027

TEMPS

3

ÉVALUATION ET AJUSTEMENT DU DISPOSITIF

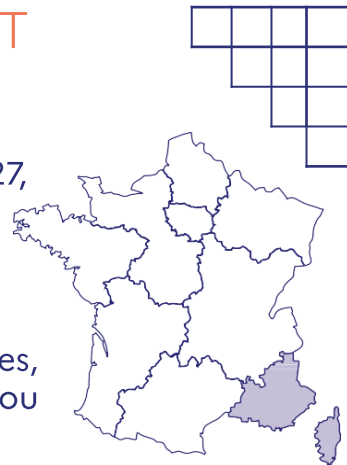
A l'automne 2027, Cerema et la collectivité co-élaborent le retour d'expérience des recommandations mises en œuvre.

Cette démarche fait l'objet d'un atelier de cohorte collectivités / Cerema qui est également l'occasion de formuler des propositions d'ajustement/extension du dispositif pour l'été suivant.

UN PROGRAMME LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT ET D'EXPÉRIMENTATION DU CEREMA

Cette expérimentation, menée sur un temps court en vue de l'été 2027, permettra à chaque collectivité retenue de tester des pistes d'action concrètes pour améliorer le confort estival sur un périmètre cohérent de ses espaces publics.

Ce programme s'adresse aux collectivités locales (communes, communautés de communes, communautés d'agglomération ou métropoles...) des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et Corse.



Une cohorte de 8 collectivités maximum. La priorité sera donnée aux collectivités adhérentes du Cerema qui bénéficieront de 30% de gratuité sur le coût total de l'accompagnement.

ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité participante s'engage à travers ce programme :

- À mobiliser ses services dans une dynamique d'expérimentation
- À mobiliser les crédits de fonctionnement nécessaires à la mise en place des actions identifiées (10 à 15k € maximum)



Coût de l'accompagnement pour les collectivités adhérentes

11 200 € HT

CONTACTS CEREMA

Pour tout renseignement ou pour candidater, vous pouvez nous contacter aux adresses suivantes :

celine.biggi@cerema.fr / florence.orillard@cerema.fr



cerema.fr

@CeremaCom



@Cerema



Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Création graphique : Cerema - mars 2025

Crédit photos : © Sketchepedia - Freepik.com (couverture) - ©AdobeStock (illustrations)